



C'est l'heureuse issue d'une longue concertation conduite samedi dernier par le ministre des transports avec à ses côtés ses homologues du Commerce et, de l'Eau et de l'Energie, en présence de huit plateformes syndicales du secteur des Transports accompagnées des chauffeurs.

Les syndicats patronaux de concert ainsi que ceux des chauffeurs, se disent satisfaits des concessions immédiates et en cours d'effectuation, pour répondre aux "14 préoccupations" mobiles du mot d'ordre de débrayage lancé le 8 avril dernier.

Tous sont unanimes pour la levée du mot d'ordre de grève. Le précieux "sésame" a été décoché le samedi 9 avril 2022, au bout de 10 heures de concertation, à l'occasion des assises y relatives, convoquées et présidées par le ministre des Transports Jean Ernest Masséna NGALLE BIBEHE. Ce membre du gouvernement avec à ses côtés, ses homologues du Commerce Luc Magloire Mbarga Atangana, de l'Eau et de l'énergie Gaston Eloundou Essomba.